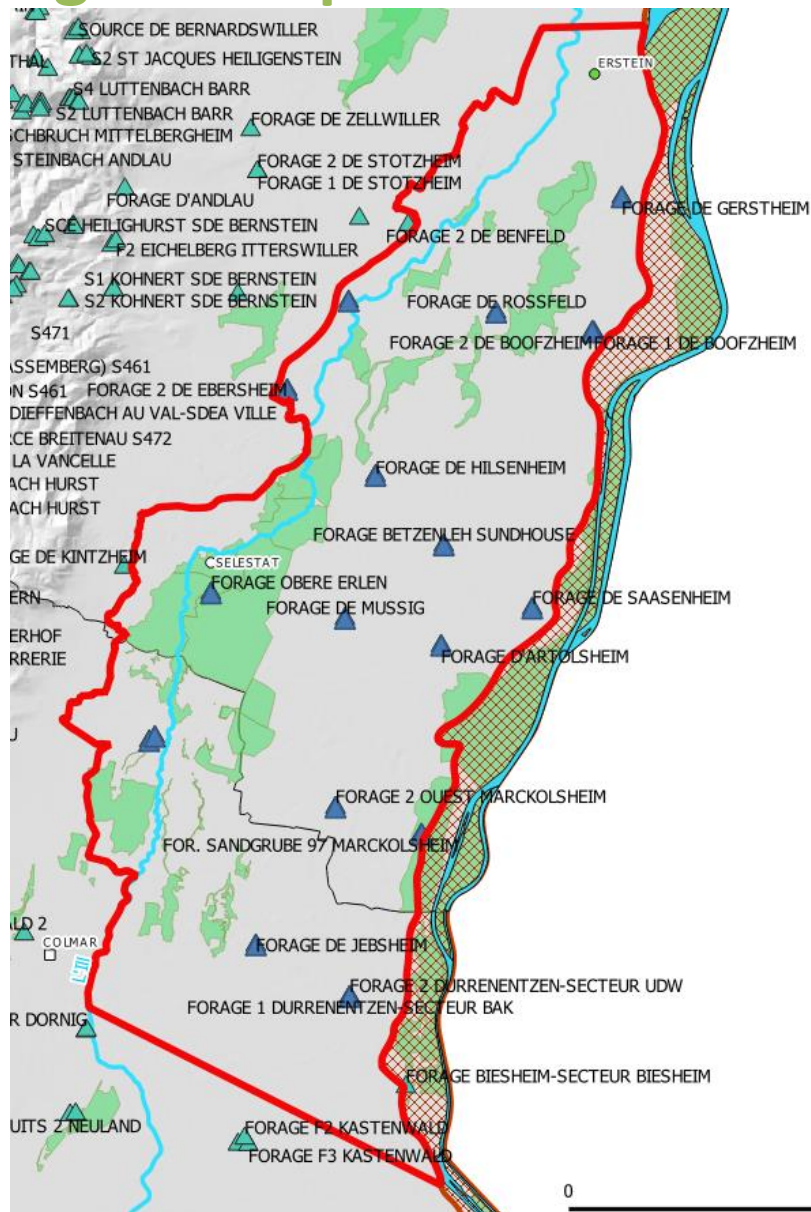


Actualités du SAGE ILL-NAPPE- RHIN



Etude GESEUR du BRGM : appui scientifique pour la gestion quantitative des Eaux souterraines du Grand Ried



- **Lancement de l'étude le 28 mai dernier**

Portage : BRGM

Pilotage : CLE

Financement : BRGM / Région Grand Est

Objectifs :

- Affiner la connaissance sur les relations nappe-rivière
- Préciser la part de l'impact sur les cours d'eaux des différents prélèvements en eau souterraine (tous usages confondus)
- Réaliser deux essais de pompage servant de démonstrateurs
- Mettre en place un réseau piézométrique resserré, pour suivre le niveau d'impact des prélèvements en eau souterraine à l'échelle de chaque unité de gestion

En parallèle étude APRONA sur prélèvements en AEP dans le secteur de l'Illwald

A l'issue de l'étude GESEUR : concertation -> définition des objectifs à atteindre et choix des outils

Retour sur le colloque du SAGE 2019



- **Thème** : Eau et changement climatique
- **Date** : le 25 juin 2019
- **Programme** :
 - Changement climatique et ressource en eau en plaine d'Alsace : constat et perspectives
 - Plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique à l'échelle du bassin Rhin Meuse -> signature de la charte d'engagement pour prendre une part active à l'adaptation du bassin Rhin-Meuse au changement climatique
 - Retours d'expériences -> www.sage-ill-nappe-rhin.alsace



Plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique pour les ressources en eau du bassin Rhin-Meuse

CHANGEMENT
CLIMATIQUE

Plan d'adaptation et d'atténuation
POUR LES RESSOURCES EN EAU

DU BASSIN RHIN-MEUSE



- Plan décliné sur 8 axes :

- réduire la vulnérabilité du territoire aux risques d'inondation et coulées d'eaux boueuses
- construire une société plus sobre en eau
- poursuivre l'amélioration de la qualité des ressources en eau
- préserver les écosystèmes et reconnaître les services rendus
- contribuer à l'atténuation via la gestion des ressources en eau
- une politique énergétique compatible avec une préservation des ressources en eau
- des sols vivants, réserve d'eau et de carbone
- connaître et faire connaître les enjeux et solutions pour s'adapter au changement climatique

Je m'engage, dans la limite de mon territoire et de mon domaine de compétence à :

impliquer mes collaborateurs et mes partenaires dans une démarche d'adaptation et d'atténuation du changement climatique ;

- décliner la philosophie du plan d'adaptation et d'atténuation du bassin Rhin-Meuse et contribuer aux objectifs stratégiques ;
- mettre en œuvre des actions recommandées par le plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du bassin Rhin-Meuse ou cohérentes avec celles-ci ;
- privilégier les solutions fondées sur la nature ;
- assurer un suivi régulier de la mise en œuvre de ces actions ;
- organiser un retour d'expériences et une contribution aux mises à jour futures.

Plus d'information : www.eau-rhin-meuse.fr/un-plan-dadaptation-et-dattenuation-au-changement-climatique-pour-les-ressources-en-eau-du-bassin



Le label SAGE : valoriser vos actions exemplaires

un projet répond aux critères → il est labellisé

Les critères d'éligibilité :

- Répondre à un ou plusieurs enjeux du SAGE :
 - Préserver et reconquérir la qualité de la nappe phréatique
 - Préserver et restaurer les cours d'eau et/ou les zones humides
 - Prendre en compte les enjeux du SAGE dans les projets d'aménagement du territoire
- Durabilité et vision à long terme, concilier eau/aménagement du territoire
- Concertation avec les acteurs du territoire
- Actions opérationnelles concrètes de terrain
- Actions innovantes, exemplaires, emblématiques ou pilotes
- Actions réalisées sur le territoire du SAGE
- Avoir été finalisées après l'approbation du SAGE (1^{er} juin 2015)
- Sont éligibles : les études structurantes, les travaux, les opérations de sensibilisation, les mesures compensatoires qui vont au-delà de la réglementation pourront être labellisées



Appel à candidature label SAGE 2019

jusqu'au 30 août

*Valoriser vos actions exemplaires pour la ressource en eau et
les milieux aquatiques*



Edition 2019 – SAGE ILL-NAPPE-RHIN

Pour plus d'information : <http://www.sage-ill-nappe-rhin.alsace/appele-a-candidature-label-sage2019/>

Assises de l'eau

- **3 objectifs prioritaires :**

- **Protéger les captages d'eau potable pour garantir une eau de qualité à la source** (compétences du bloc communal « protection de la ressource en eau destinée à l'AEP », Instaurer un droit de préemption ouvert à la collectivité territoriale sur les terres agricoles situées sur ses zones de captage, plans d'actions...)

- **Économiser et mieux partager l'eau pour préserver une ressource vitale** (objectif de réduction des prélèvements d'eau de 10% en 5 ans et de 25% en 15 ans, projet de territoire, tarification incitative de l'eau, x3 usages d'eaux non conventionnelles, économie d'eau dans le secteur agricole et industriel)

- **Préserver nos rivières et nos milieux humides** (restauration des cours d'eau, solutions fondées sur la nature, simplification administrative, aires protégées humide x2)

-> faciliter mise à disposition des collectivités des données agricoles, généralisation SD de gestion des eaux pluviales, enjeux eaux dans documents d'urbanisme...

Pour consulter les mesures : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/20190701_Dossier_de_presse_Assises_Eau.pdf